

LES SIGNES DU DANGER

1 vol toutes les 30 secondes - 1 cambriolage toutes les 60 secondes !

UN PHÉNOMÈNE TRÈS INQUIETANT :

Malgré ce que l'on croit, **chacun de nous** est menacé par un cambriolage.

Car beaucoup, pour se rassurer, se gargarisent d'**idées reçues**, du genre :

- « les voleurs ne vont que chez les riches qui ont des choses de valeurs »,
- « de toute façon, mon assureur me rembourse au prix du neuf »,
- « et puis, j'ai un chien qui fera fuir l'intrus », etc...

Pourtant, la réalité est là, sous nos yeux, quotidiennement :

- 80% des voleurs passent par ... la porte d'entrée,
- la majorité des effractions ont lieu entre ... 14 et 16 heures de l'après-midi, et oui en plein jour c'est forcément là qu'on passe le plus inaperçu !
- un assureur, même le meilleur qui soit, suit à la lettre les termes de votre contrat et applique toujours une vétusté,
- pour votre chien ? les « pros » de la violation de domicile sont armés de nos jours et, s'ils n'ont aucun scrupule à venir vous dévaliser, il serait étonnant qu'il soit pris de pitié devant votre fidèle ami !

C'est l'époque qui le veut, nous ne comptons plus le nombre d'effractions de lieux, **même les plus modestes** qui s'accompagnent toujours d'actes de vandalisme par dépit de ne rien trouver.

Des chapardeurs isolés aux voyous de quartiers, des bandes pillant des résidences secondaires aux gangs ultra spécialisés dans le vol d'objets d'arts ou de voitures de luxe, on peut constater une **prolifération** de la délinquance sous toutes ses formes.

Cette agressivité ambiante nous atteint dans notre intimité ; une violation de domicile comme un « simple » arrachage de sac à main suffit à faire basculer notre vie.

Voici le témoignage de **Mireille, 65 ans**, victime d'un cambriolage un dimanche où elle était absente :

« je n'attache pas une importance vitale aux objets qui m'ont été volés, mais le fait de savoir qu'un inconnu a pénétré chez moi, qu'il a fouillé dans notre vie, c'est vraiment un choc. Je ne me sens plus à l'abri chez moi ; c'est comme si mon ultime refuge avait été investi. »

Un tableau peut rappeler la présence d'un être cher, une photo de famille peut évoquer des souvenirs inaltérables, un meuble ..., bref, « le lien affectif est parfois si fort que l'on peut qualifier ces objets de prolongation corporelle » déclare Carole DAMIARI, psychologue à Paris-Aide aux victimes.

Dans ce cas, leur disparition ou leur destruction est ressentie comme **atteinte à l'intégrité physique**.

Certaines victimes n'hésitent pas à **comparer le vol à un viol !**

Les désordres psychosomatiques sont fréquents et éloquentes.

Christiane LACOMBE-METAS, neuropsychologue et elle-même victime du cambriolage de sa maison, a étudié les traumatismes de 250 victimes de faits analogues au sien. Des tendances s'en dégagent :

« J'ai enregistré trois types de symptômes : cardiaux vasculaires (hypertension, syncope), digestifs (vomissement, crise de foie) et neuropsychiatriques (angoisses diverses, anxiété) »

APRES UN CAMBRIOLAGE, IL FAUT 2 ANS POUR OUBLIER !

QUE FAIRE POUR SE PROTEGER ?

Objectivement, il faut souligner les insouciances, pour ne pas dire les inconsciences, des futures victimes :

- clés laissés sous le paillason ou le pot de fleur,
- message du répondeur téléphonique clamant notre absence pour plusieurs jours,
- porte d'entrée non verrouillée ou fenêtres béantes, alors qu'on est au fond du jardin, etc...

Et puis seulement 3% des logements français sont équipés de systèmes de sécurité électronique alors qu'il est attesté, par de nombreuses études, que le **déclenchement d'une puissante sirène fait fuir le voleur dans 99% des cas !**

Pourtant, dans la pratique, même sans système d'alarme, il est possible de limiter considérablement le risque d'être un jour « visité », en étant tout simplement observateur.

En effet, le premier avertissement des futurs cambrioleurs est un langage codé composé d'idéogrammes généralement tracés à la craie à proximité de votre habitation.

Il s'agit de signes, voire de positionnement innocent de cailloux à même le sol, qui indiquent les caractéristiques et les habitudes des occupants du lieu ainsi que son intérêt à être cambriolé.

De simples coups de crayons sur un mur ou une palissade ont beaucoup de signification pour des « connaisseurs » mal intentionnés :

- « maison inoccupée », « très bonne maison - il y a de l'argent », « bon accueil si on parle de Dieu »,
- « la femme est décédée », « le mari est sensible aux femmes », « commune avec gendarmes actifs »,
- « attention au chien », etc...

N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD !

Bien souvent, trop souvent, après un cambriolage, on se contente de précautions insuffisantes.

On se dit : « **maintenant, ils ne reviendront pas !** » ; on pense cela plus pour se rassurer que par intime conviction.

Car souvent, trop souvent, le cambrioleur, ou son acolyte, revient, plus décidé car moins apeuré ; désormais il a un atout non négligeable : il connaît dans le détail la configuration des lieux et les habitudes de son habitant.

De plus, il sait que les objets facilement revendables qu'il vous a dérobé la première fois (appareils électroniques, petit électroménager, outillage électro-portatif, etc...), ce sont justement ceux-là que vous avez remplacé le plus rapidement grâce aux indemnités de votre compagnie d'assurance.

Il s'agit alors de **cambriolages à répétition !** Et là, que faire ?

Ne pensez pas : « De toute façon je suis bien assuré ».

On n'est **jamais assez bien assuré** pour la perte d'objets, de souvenirs qui, s'ils n'ont quasiment aucune valeur matérielle, possèdent souvent une immense valeur affective ; leur perte est inchiffrable et irremplaçable !

Quelle indemnité serait à même d'effacer complètement les traumatismes et les importantes séquelles psychologiques laissés par une agression physique et/ou la violation de son intimité ?

Il existe aujourd'hui des **systèmes de protection fiables, efficaces et abordables.**

Mais n'achetez pas n'importe quel gadget. Votre vie, celle de vos proches, vaut plus que cela !

Demandez à un professionnel compétent de vous offrir un **diagnostic gratuit de vos risques** et de vous chiffrer la mise en place d'une protection anti-intrusion digne de ce nom !